



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 9 JUIN 2017

L'an deux mil dix sept, et le neuf juin à 19 heures,

Sur convocation écrite du Président,

Les membres de l'association l'**ASUL LYON 8 TENNIS DE TABLE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du club – 16, rue du commandant Pégout – 69008 LYON.

Sylvain FERRIERE, Président du club, préside cette assemblée. Il est assisté de l'ensemble des Membres du comité Directeur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres adhérents du club, présents ou représentés.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapports d'activités des différents pôles,
- Rapport financier des comptes clos au 30 juin 2016, et quitus au trésorier,
- Budget prévisionnel saison 2017/2018,
- Nouvelle composition du comité directeur,
- Questions diverses

Sylvain FERRIERE, président, ouvre la séance et remercie les membres présents ainsi que la présence des représentants de l'ASUL (GENERALE).

Il demande en premier lieu que soit adopté le procès-verbal de la saison dernière mis à disposition de chacun. Aucune remarque n'étant faite, ce texte a été accepté à l'unanimité.

Puis le Président aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Rapport moral du président

Sylvain FERRIERE donne lecture de son bilan moral pour la saison 2016-2017 (en annexe de ce PV).

Personne ne demandant la parole,

Ce rapport moral a été adopté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Rapports d'activité des différents pôles

Un compte-rendu détaillé est fait par chaque responsable de son pôle d'activité.

Preennent successivement la parole :

Mickaël ROCHE pour le pôle MINNI-PING,

Camille MENA pour le pôle FEMININ,

Martine BARNEOUD pour les pôles HANDISPORT et SPORT ADAPTE,

Rémy PAILLE pour le pôle LOISIR,

Thibault PALKA, pour le pôle JEUNES,

Martine BARNEOUD pour le pôle ANIMATIONS,

Vincent DUPEUBLE, pour EUROPOD,

Vincent DUPEUBLE, pour le BILAN TECHNIQUE ET SPORTIF DU CLUB,

Un diaporama propre à chaque activité a été présenté pendant chaque intervention.

Après différents échanges et plus personne ne demandant la parole, l'ensemble de ces rapports d'activités a été voté à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – Rapport Financier

Gilbert CHAVEROT, trésorier du club, nous fait le compte-rendu financier relatif aux comptes de l'exercice clos au 30 juin 2016.

Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un excédent de 28 783,41 euros. Notre trésorier propose d'affecter cette somme au crédit du compte *fonds associatif* ce qui aurait pour but de porter celui-ci de 12 047,56 euros à 40 830,97 euros.

Le budget prévisionnel est également présenté à l'assemblée.

Après questions/réponses, et plus personne ne demandant la parole, Sylvain FERRIERE propose de soumettre aux votes ce rapport financier et l'affectation de son résultat, ainsi que le prévisionnel concernant la saison prochaine.

Il propose également de donner quitus à Gilbert CHAVEROT pour sa gestion.

Le rapport financier, l'affectation du résultat et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Quitus est donné à l'unanimité à Gilbert CHAVEROT pour sa gestion.

QUATRIEME RESOLUTION – Comité Directeur

Sylvain FERRIERE, fait part à l'assemblée de la démission de Camille MENA membre du Comité Directeur qui a été faite lors de notre dernière réunion. Etudiante, Camille n'a plus guère le temps de s'investir pour le club.

Notre comité directeur sera donc composé de 13 membres pour 15 sièges.

L'assemblée prend acte de cette démission.

L'ordre du jour de notre assemblée étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

Le président
Sylvain FERRIERE

Certifié conforme



La secrétaire et vice-présidente
Martine BARNEAUD

